

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20158 - 78ÈME ANNÉE

Législatives dans la 5e circonscription

PCR : « Soutien total à David Gauvin »



Michelle Caniguy (Saint-André), Alexandrine Araye, Nelson Técher (section PCR de Sainte-Rose), David Gauvin, Elie Hoarau (président du PCR), Julie Pontalba (section PCR de Saint-Denis) lors de la conférence de presse de lancement de la campagne dans la 5e circonscription.

Dans un communiqué diffusé hier par son Secrétariat, le Parti communiste réunionnais « réaffirme à David Gauvin son soutien total comme représentant du Parti communiste Réunionnais dans la 5e circonscription ».

Lors de sa réunion de ce jour, le Secrétariat du PCR réaffirme à David Gauvin son soutien total comme représentant du Parti communiste Réunionnais dans la 5e circonscription.

La candidature de David Gauvin est très appréciée. La campagne est soutenue et animée par des camarades dans les 7 communes qui constituent la grande

circonscription de l'Est. Son programme rassemble de plus en plus de personnes de la société civile.

A une semaine et demie du scrutin, le Secrétariat du PCR demande de rester concentré sur l'essentiel. Il demande aux électrices et électeurs de la circonscription de voter massivement, le 12 juin, avec le bulletin de David Gauvin et Alexandrine Araye.

***Fait au Port, ce mercredi 1er juin 2022
Bureau de presse du PCR***

Législatives : débat télévisé des candidats dans la 2e circonscription

Karine Lebon : augmenter le pouvoir d'achat des Réunionnais

Réunion Première organisait hier le débat télévisé des candidats aux législatives dans la 2e circonscription. Candidate soutenue par le PCR, la députée sortante Karine Lebon a notamment présenté des mesures pour répondre à l'urgence sociale : blocage des prix, SMIC à 1500 euros, augmentation des retraites.

Parmi les 14 candidats au siège de députés de la seconde circonscription, Karine Lebon a réalisé le plus large rassemblement. La députée sortante est en effet soutenue par son parti, le PLR, mais également par le PCR, ainsi que par le PS, EELV et LFI. Elle est investie par la NUPES.

Karine Lebon a tout d'abord souligné la dynamique de la présidentielle. Le chef de file de la NUPES, Jean-Luc Mélenchon, est arrivé en tête au premier tour dans tous les bureaux de vote de la circonscription, rappelle-t-elle.

Blocage des prix et SMIC à 1500 euros

Karine Lebon s'appuie sur un programme chiffré, fort de 600 mesures. « La retraite à 60 ans j'y crois résolument », souligne la candidate soutenue par le PCR. Karine Lebon rappelle que La Réunion connaît des taux de pauvreté et de chômage importants. Cela touche particulièrement les jeunes. Si l'âge de départ à la retraite est reculé, quand ces jeunes pourront-ils travailler ?

A l'Assemblée nationale, Karine Lebon luttera pour imposer le blocage des prix dans tous les domaines pour augmenter le pouvoir d'achat des Réunionnais. Cela signifie notamment un coup d'arrêt à la hausse des prix de l'énergie, dont le gaz et les carburants. Elle luttera pour la hausse des retraites, des minima sociaux et le SMIC à 1500 euros.

Lutte contre les violences intrafamiliales

Au sujet des transports, Karine Lebon a souligné le coma circulatoire qui touche notamment l'Ouest de



Karine Lebon et Isabelle Erudel, conseillère départementale PCR du Port.

La Réunion avec 9000 véhicules qui entrent tous les jours au Port, et des embouteillages quotidiens à Saint-Paul et La Possession. Elle compte faire voter des crédits spécifiques pour le développement des transports collectifs et doux. Elle souhaite aussi développer la multimodalité, avec un seul ticket de transport pour utiliser plusieurs moyens de déplacement.

La lutte contre les violences intrafamiliales est également une grande préoccupation. Karine Lebon rappelle que la NUPES prévoit un budget d'un milliard d'euros pour lutter contre ce fléau. Elle propose une loi-cadre, ainsi que la lutte contre les stéréotypes de genres qui favorisent ces violences. Elle est d'ailleurs auteure d'un rapport parlementaire sur ce sujet.

M.M.

Proposition d'un plan d'action « zéro jeunes mal logés à La Réunion ! »

Fondation Abbé Pierre : plus de 100000 Réunionnais victimes du mal-logement

La Fondation Abbé Pierre présentera aujourd'hui au Cinépalmes de Sainte-Marie son rapport 2022 sur le mal-logement à La Réunion. A la veille de cet événement avait lieu une rencontre avec les journalistes à ce sujet. Voici le communiqué publié par la Fondation Abbé Pierre à cette occasion.

« Dans son nouveau rapport régional, la Fondation Abbé Pierre estime que plus de 100 000 personnes sont mal logées à La Réunion, dont près de 39 000 personnes sont dépourvues d'un logement personnel. S'il est encore difficile de mesurer précisément toutes les conséquences sociales de la crise sanitaire, plusieurs indicateurs sont alarmants car ils révèlent, depuis 2019, une augmentation de près 10 % de demandes de logements sociaux, de 40 % du nombre de personnes accueillies dans les Boutiques Solidarité et les Accueils de jour ainsi que la multiplication par 4 du nombre de nuitées hôtelières. »

53 % des jeunes Réunionnais sous le seuil de pauvreté

« Lors de cette présentation, la Fondation Abbé Pierre fera un focus sur la jeunesse victime du mal-logement. Parmi les 170 000 jeunes réunionnais, 53 % des 18 à 29 ans du territoire vivent sous le seuil de pauvreté. Durement frappés par les conséquences du mal-logement, leur avenir n'en est que plus précaire. De surcroît, les jeunes de 18 à 25 ans se trouvent être les seuls qui ne bénéficient pas de la solidarité nationale, y compris lorsqu'ils sont isolés et sans travail, alors même qu'ils sont en capacité de voter, de coti-

ser et de payer des impôts. Faisant également face à des situations de rupture familiales ou amicales ainsi qu'à des parcours semés d'obstacles depuis l'enfance, de nombreux jeunes adultes se retrouvent exclus et en grande précarité. »

« Zéro jeunes mal logés à La Réunion ! »

« Face à ces constats, la Fondation Abbé Pierre propose de prendre des engagements en faveur de l'avenir de la jeunesse et de placer l'accès à un logement digne et abordable au cœur d'un plan d'actions : « zéro jeunes mal logés à La Réunion ! ». Une feuille de route constituée de 4 axes stratégiques dont découlent 10 actions concrètes pour lutter durablement et efficacement contre le mal-logement :

Mieux connaître les besoins pour conduire une politique partenariale et transversale,
Développer massivement une offre de logement adaptée aux besoins et aux aspirations des jeunes,
Ne laisser aucun jeune de côté : prévenir et prendre en charge les situations d'exclusion,
Garantir l'accès durable des jeunes au logement : un levier d'inclusion social.

Il est temps de reconnaître les jeunes comme des citoyens de plein droit, par un accès digne à l'alimentation, à la santé, à la mobilité, à l'emploi et au logement. Il appartient aux pouvoirs publics de se fixer comme exigence d'accompagner les jeunes vers un logement autonome et décent, autant que vers la formation et l'emploi. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kann, l'or vèr La Rényon : Alon arète marsh tête an ba ! Alon arète azi kont lo bon sans !

Mézami kossa zot i diré si i domande a zot zète moityé zot pla manzé pétète pliss ankòr ?

Zot va réponde amwin si sé pou fé in réjime, la pa bézin zète mon manzé i sifi diminyé mon zassyète ; mé la pa sa mi di azot la ! Mi di azot si par égzanp zot néna in rishèss é i propoze azot garde in pé, épi zète lo rèst. Mwin lé sirèsèrtin zot va domande amwin si mon tète lé piké.

Bon astèr kan mi di sa kossa mi vé anparl azot ?

Mi vé anparl azot in prodikssyon dopi dé zané é dé zané sé noute prodikssion prinsipal issi la Rényon. Mi vé anparl azot kann. Pou kossa anparlé ? Dabor pars dan la prodiksyon kann konm zot i koné néna konm in malèze. Ni koné la koupe i sava komanssé, é ziska zordi la pankor sign lo konvanssion kann. Zot i koné la CGPER i sorte bate lo poin dsi la tab pars Téréos i vé pa goumante lo pri mèm si li vé vande son prodikssyon pli shèr ké l'ané passé.

Bande plantèr kann i san zot lé étranglé é zot i ariv mèm a domandé si zot va kontinyé plante kann ankòr lontan. Arzoute èk sa, zot i koné kann sé in l'or vèr pou la Rényon mé pa pou zot pars néna in salté d'règloman k'i vé ké zot i vande zot prodikssyon, é sak i fé apré-é sak i pé fé apré-i rogarde pa zot.

Poitan mézami nou la fine lir dann Témoignaz i pé tir in kantité sou-produi dan nout l'or vèr. In pé i di san sinkante, mi pans mèm d'aprè sak mwin la lir, omoins sink san é ladan lizinyé i kontante ali troi kate sou-produi, mèm li baze solman dsi dosik épi li zète toute lo réstan – sirman pli inportan ké sak zot i oi konm prinipal, dosik. Sépa si zot i oi kèl gaspiyaz l'aprè fé dsi in plantassion la fé transpir demoune zénération an zénétrassion.

Alor, i fo arète marsh tête an ba mézami, alon marsh dsi noute dè pyé. Alon fé sak i fo fèr é sirtou arète azi kont lo bon sans.

A bon ékoutèr salu !

Justin